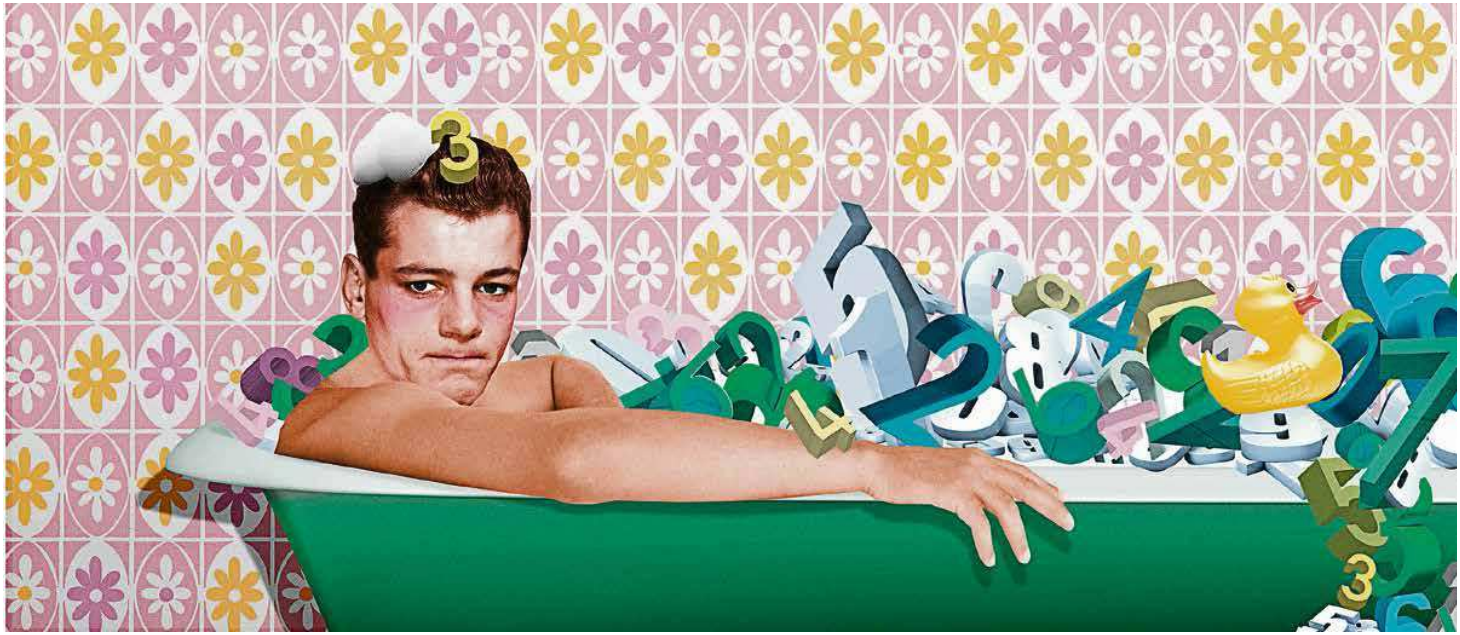


2 Temps fort



Ma journée pilotée par mes données

BIG DATA Nous produisons tous les jours une masse considérable de données via nos objets connectés, sans même nous en rendre compte.

MATHILDE FARINE ET ANOUCHE SEYDTAGHIA
 @MathildeFarine @Anouch

06:50 UN SAUT DU LIT CONNECTÉ

C'est une légère vibration à mon poignet gauche qui me réveille. Mon bracelet Alta HR de Fitbit m'avait envoyé, hier à 22h46, une alerte pour m'inciter à aller me coucher et je lui avais obéi. Huit heures plus tard, je n'ai aucune envie de me lever. Il insiste, vibre à nouveau cinq minutes plus tard, j'ouvre un œil. Le sentiment de fatigue est toujours là, mais l'application prétend le contraire. En synchronisant mon smartphone à mon bracelet, je dois bien admettre qu'elle a la science pour elle: avec le cardiofréquencemètre et l'accéléromètre, elle a pu mesurer ma nuit avec précision. Les durées de mes phases de sommeil paradoxal et profond sont bonnes, tout va bien. Même pas de réveil, conscient ou non, pendant la nuit. Plus d'excuses pour me lever.

Je m'exécute. Et entame ainsi une journée un peu particulière: elle sera l'occasion de prendre conscience de la masse d'informations que nous produisons chaque minute, le plus souvent sans nous en rendre compte, avec des outils que nous utilisons régulièrement. Et que nous partageons, volontairement ou non, avec

des entreprises, parfois suisses, les plus souvent étrangères.

Désormais dans ma salle de bains, debout sur ma balance connectée, j'attends avec un soupçon d'inquiétude le verdict. Ouf, mon indice de masse corporelle (IMC) est correct, me dit l'appareil conçu par Withings, mais ma masse musculaire laisse à désirer – les effets de l'absence de sport ces dernières semaines sont visibles sur le graphique affiché à l'écran. Je saute sous la douche. Sur l'écran du module Amphiro – une société suisse – défilent les chiffres. Le petit capteur, fixé sous le pommeau de douche, permet d'afficher les litres consommés: 23 litres ce matin, je suis en dessous de ma moyenne. C'est parfait. La veille, j'avais dépassé le quota.

08:00 UN MOUCHARD DANS MA VOITURE

Un coup d'œil à mon iPhone pour vérifier l'heure, je suis dans les temps pour arriver à l'heure au travail. En balayant l'écran de gauche à droite, un aperçu («widget») de l'application Plan me dit qu'il faudra 17 minutes pour rejoindre la rue où se trouve la crèche de mes jumeaux. Il me propose un itinéraire inhabituel pourtant: un petit bouchon semble s'être formé dans une rue où je passe tous les jours. Je n'ai rien demandé à mon

iPhone: il me piste en permanence grâce au GPS (sans que je le lui aie demandé et ce n'est d'ailleurs pas le seul à le faire) et peut ainsi me donner cette information (que je ne lui ai pas non plus demandée).

Une fois au volant de ma Ford Fusion, je connecte mon téléphone au système CarPlay d'Apple pour diffuser ma musique dans l'habitacle et dicter directement mes SMS. Quand je revendrai ma voiture, il faudra que je me souvienne de ce que des chercheurs américains ont récemment découvert: certains véhicules enregistrent une partie des données du téléphone, même celui-ci déconnecté. Mon smartphone est aussi un mouchard, je le sais depuis des années: Swisscom peut savoir en temps réel où je me trouve, via l'antenne à laquelle je me connecte.

En parlant de mouchard: je fais bien attention en conduisant. Surtout depuis que mon assureur m'a proposé de réduire mes primes en échange de l'installation d'un petit appareil qui enregistre tous les mouvements de ma voiture pour mieux analyser ma conduite. Du coup, le moindre écart pourrait me coûter cher.

Au travail, un étrange sentiment de déjà-vu m'envahit lorsque j'allume mon ordinateur. J'avais pris mon portable hier soir à la maison pour

préparer mes prochaines vacances en Californie. Et voilà que les publicités qui s'affichent sur CNN.com ou Yahoo! Finance me montrent toutes des appartements de vacances à San Francisco. Aucun doute, les cookies – ces mini-fichiers très intrusifs – qu'a enregistrés hier soir mon ordinateur sont toujours bien présents dans ma machine.

12:00 MIGROS SAIT OÙ JE SUIS

Je dois filer en ville faire des courses. J'ai à peine franchi les portes du centre commercial que mon téléphone vibre. Un nouveau SMS? Non, sur l'écran de mon smartphone s'affiche un message d'un magasin d'habits devant lequel je viens de passer. «Trois t-shirts pour le prix de deux, offre uniquement valable aujourd'hui!» tente ainsi de m'aguiser la boutique. Comment son responsable a-t-il su que j'étais à proximité? Parce que le magasin a installé des petits émetteurs-récepteurs, appelés «beacons», qui ont détecté mon smartphone via Bluetooth.

Mais je n'ai pas le temps de m'arrêter. Ni l'envie d'ailleurs. Une fois mes achats terminés chez Migros, je sors mon smartphone pour faire scanner ma carte Cumulus enregistrée dans mon iPhone. Cela fait des années que je sais que le distributeur, tout

comme Coop, peut analyser mes achats et cela ne me pose aucun problème. D'autant que je gagne des bons d'achats en échange. Par contre, je remarque, en balayant l'écran de haut en bas pour chercher l'application Migros, que celle-ci est immédiatement suggérée. Comme si Migros ou Apple (ou les deux...) avaient détecté où je me trouvais.

L'après-midi au bureau passe en un éclair. Les tâches ne cessent de s'accumuler et ce n'est pas avant 19h00 que je quitte, le dernier, le bâtiment de mon employeur. Histoire de me changer les idées, j'emprunte, à pied, un autre itinéraire pour rejoindre ma voiture au parking. Je me rends compte que j'ai oublié les clés sur mon bureau. Pas le courage d'y retourner, je commande un Uber pour rentrer. La start-up californienne sait en permanence où je me trouve, y compris quand je n'utilise pas l'application. Le prix de l'efficacité? David, noté 4,8 étoiles sur 5, arrive dans les trois minutes et m'emmène.

19:45 MON FOOTING SOUS CONTRÔLE

En route, à nouveau, mon téléphone se manifeste. Cette fois, c'est TripAdvisor qui veut me suggérer des restaurants dans le quartier que je traverse. Je ne me souviens pas avoir

EN CHIFFRES

Chaque jour, nous générons 2,5 trillions d'octets de données, selon IBM.

90% des données totales ont été créées ces deux dernières années.

Chaque minute, nous envoyons 150 millions d'e-mails...

... nous effectuons 2,4 millions de recherches via Google...

... et publions 300 heures de vidéos sur YouTube.

L'EXPERT

«La multiplication des données met en péril une vision de la démocratie»



SAMI COLL
 CHERCHEUR
 ET PROFESSEUR

INNOVATION Pour Sami Coll, professeur invité à l'Université du Québec à Montréal et chercheur associé à l'Université de Genève, il ne faut pas aborder la question des données uniquement sous l'angle individuel, mais aussi sous l'angle sociologique

Pourquoi est-il problématique de réaborder la question des données que sous l'angle individuel? En se focalisant uniquement sur la vie privée, on réduit un problème sociétal à la seule vision d'un individu uniforme qui devrait se protéger contre l'ingérence des dispositifs de

production de données. Or, il faut amener la problématique sur un niveau plus large: la multiplication des données donne un pouvoir considérable à des acteurs principalement issus des milieux économiques, ce qui met en péril une certaine vision de la démocratie et de l'organisation de la société. Prenez Google, qui fait partie de notre vie quotidienne. Au nom de la défense du secret industriel, la façon dont les données sont retenues et utilisées est opaque. Et lorsque certains agissements posent problème, nous sommes bien démunis, car on n'a pas élu les dirigeants d'une société comme dans un système démocratique. La question ne peut donc pas seulement être réglée par la réglementation sur la vie privée.

Cette dernière est quand même nécessaire... Absolument! C'est à ce jour le

seul dispositif juridique sur lequel on peut compter pour tenter de lutter contre les plus gros abus. Les principes qui régissent la loi suisse sur la protection des données sont pleins de bon sens et faciles à comprendre, notamment le fait que toute récolte de données personnelles doit être autorisée par la personne intéressée ainsi que pour quoi elles vont être utilisées. Mais les juristes spécialistes de la protection des données ont bien conscience des limites grandissantes de ces principes. Les projets liés au Big Data cherchent précisément à encourager l'accumulation en masse des données, à en favoriser l'échange et à développer des applications émergentes non prévues au départ – c'est le principe même de ce qu'on appelle l'innovation numérique. Il y a donc une forme de friction avec la loi sur la protection des données.

Que faudrait-il pour améliorer la réglementation suisse tout en tenant compte de l'aspect global et pas seulement individuel? C'est une question très complexe. A l'heure actuelle, les juristes envisagent une nouvelle révision de la loi. Mais comment protéger les indivi-

«Au nom de la défense du secret industriel, la façon dont les données sont retenues et utilisées est opaque»

duels contre eux-mêmes, qui transmettent volontairement leurs données contre des services numériques? Il faut très probablement renforcer les dispositifs de protection juridique à tous les niveaux. Prenez le cas des dispositifs numériques qui mesurent l'activité physique et enregistrent ce que vous mangez. Des assurances envisagent de proposer des réductions de primes à celles et ceux qui font du sport et qui mangent sainement. Or, au regard de la loi sur la protection des données, dès le moment où une personne est consentante à ce que ses données personnelles soient récoltées et traitées, cela devient licite. Alors, dans ce cas, seule une loi garantissant le principe de solidarité de l'assurance maladie peut contrer l'avènement d'une santé à deux vitesses. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR M. F.